

Retour sur l'intervention du docteur Mraovic

Lors de la dernière plénière du Club, les membres ont reçu la visite du Dr Thierry Mraovic, au sujet des défibrillateurs. Retour sur quelques points clés de sa présentation.

Qu'est ce que la défibrillation automatique externe ?

Enseignée dès le premier niveau de secourisme, elle est aujourd'hui indissociable du massage cardiaque si on veut améliorer les chances de survie. En effet, sans geste de réanimation, le cerveau d'une personne victime d'un arrêt cardiaque perd 50 % de ses neurones en 5 minutes. Un secouriste n'a donc que très peu de temps pour alerter les secours, débiter une réanimation cardio-pulmonaire efficace et mettre en œuvre un défibrillateur. Cependant, afin d'assurer l'efficacité d'une telle intervention, la formation du personnel est indispensable (apprentissage des gestes qui sauvent au cours d'une session de Sauveteur Secouriste du Travail).

Quel est le matériel à installer ?

Les appareils actuellement proposés sur le marché ont évolué et sont d'une très grande fiabilité. Les meilleurs sont même garantis 8 ans. De plus, des aides financières sont octroyées pour inciter les entreprises à investir dans un défibrillateur. Toutefois, il ne faut pas oublier que ce sont des dispositifs médicaux et qu'à ce titre, certaines règles doivent être respectées (note d'information de juillet 2010 de l'AFSSAPS). Par ailleurs, les défibrillateurs sont des équipements fragiles, dont la maintenance est obligatoire : vérification périodique du bon fonctionnement des appareils, remplacement des électrodes en moyenne tous les 2 ans, changement de la batterie.

Pour répondre à ces problématiques, la société URGENTIS accompagne les entreprises :

- > Formation des salariés
- > Conseil sur le type de défibrillateur à acquérir, fourniture et mise en service avec séance d'initiation au sein de l'établissement.
- > Maintenance préventive (vérification sur site, remplacement des composants périmés ...) et la maintenance corrective après utilisation de l'appareil (récupération des données DATA enregistrées dans le défibrillateur, remplacement des électrodes à usage unique ...).

Contact : www.urgentis.org. - Dr Thierry Mraovic.

Le redressement productif

Le 27 Novembre dernier, une soirée Prestige a été organisée par le CJD de Dunkerque sur le thème : « malgré la crise, restons optimistes ». Différents intervenants étaient invités parmi lesquels Valérian Pham Ngoc, commissaire au redressement productif pour le Nord-Pas-de-Calais, Christophe Praud, président national du CJD et Jean-Marc Puissesseau, président de la CCI Côte d'Opale.

Mais qu'est ce qu'au juste un commissaire au redressement productif ?

Nommé par Arnaud Montebourg dans chacune des 22 régions de France métropolitaine, les commissaires au redressement productif sont placés directement auprès des préfets de région. Ils ont deux missions principales auprès des entreprises en difficulté :

- **animer une cellule régionale de veille et d'alerte précoce** : elle se réunira au moins deux fois par mois et veillera à ce que soient prises en amont les mesures destinées à identifier et prévenir les difficultés des entreprises de la région. Elle sera composée de représentants des principaux services de l'État, et élargie, le cas échéant, aux opérateurs concernés, aux collectivités territoriales et aux autres acteurs locaux ;
- **soutenir les entreprises dans la résolution de leurs difficultés** : les délégués au redressement productif travailleront aux côtés des entreprises et, le cas échéant, de concert avec les mandataires de justice pour proposer des solutions globales et pérennes pour les entreprises en difficulté.

Ce nouveau dispositif devrait permettre à l'Etat de gagner en efficacité et en réactivité auprès des entreprises en difficulté.



Dans notre région, la fonction est occupée par Valérian Pham Ngoc et ses coordonnées sont :
IM, pôle 3E - Les Arcades de Flandres
 70, rue Saint Sauveur BP 456
 59021 - Lille
 Tel. 03 28 16 46 50
Valerian.pham-ngoc@direccte.gouv.fr

Club St Pol sur Mer + Les Darses Entreprises

Magazine d'information du Club d'Entreprises de Saint-Pol-sur-Mer

L'EDITO DU PRÉSIDENT



Antoine Lheureux

Je ne sais pas si vous aller me suivre dans mon raisonnement, mais en lisant un article parlant de psychologie, l'idée m'est venue que les entrepreneurs de Dunkerque et plus particulièrement notre zone de Saint Pol sur mer étaient victimes d'un « complexe économique », je m'explique :

Certains de rencontrer un jugement de réprobation, nos entrepreneurs n'éprouveraient aucun désir de dévoiler leur existence sur Dunkerque. Ils fantasment les réactions d'autres entreprises, par exemple celles de la métropole, pour mieux alimenter leur sentiment de dépréciation. Ce sentiment de honte est en fait un complexe : « Plutôt que d'avouer sa peur d'aller danser, la personne argue de sa jambe de bois » (Eric Berne « analyse transactionnelle et psychothérapie »).

Le premier réflexe pour se sentir mieux est d'en parler. Mais bien souvent, en parler à son entourage ne suffit pas et expose à la dénégation (« tout va bien pour ton entreprise »), la minimisation (« l'activité n'est pas si mauvaise ») ou la généralisation de la situation (« toutes les boîtes sont dans le même bateau de toute façon ! »).

Quand on souffre de ce genre de mal-être, le chef d'entreprise à tendance à compenser en travaillant plus, en mettant plus de pression, en baissant ses prix, etc. Mais c'est, hélas, la meilleure stratégie pour continuer à mariner dans son mépris.

En fait, c'est la loi du bénéfice du doute : les chefs d'entreprises s'enferment dans des croyances négatives et confirment leurs doutes en observant les réactions des autres.

Pour en finir, faites l'expérience de décisions inhabituelles en guise de défis, passer une certification dans un métier qui n'est pas le vôtre, discutez à bâton rompu avec quelques salariés, faites un voyage à l'étranger. Choisissez votre expérience en fonction de votre handicap, vous restaurerez ainsi votre image et celle de votre entreprise.

A VOS AGENDAS
 Jeudi 10 Janvier
VŒUX DES CLUBS
 au Palais des Arts à Cappelle

Jeudi 7 Février
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
 Lundi 10 Juin
DON DU SANG
 de 13h à 17h30



n°20 - Décembre 2012

LES NOUVEAUX MEMBRES DU CLUB

APEL'O TRAVAUX
 HANNEBIQUE Sylviane & DENOYELLE Francis
 03 28 69 14 42

MP MATERN PREVENTION
 MATERN Philippe
 06 68 11 19 60

SSI ENGINEERING
 SOUILLIEZ Fred
 03 28 61 52 21

PROSPORT LOGISTIC
 CLEANTE Christian
 03 28 25 08 77

ESPACE ET NUANCES
 DUBAELLE Eddie
 03 28 64 80 80

LES BACS PLANTES
 LECAILLEZ Marc
 06 86 93 26 58

FICHES de Présentation sur @ www.cspe.fr

LE CHIFFRE DE LA PARUTION

1 - 2 - 3

La chaîne des secours est composée de 3 maillons essentiels :

1 - j'alerte

2 - je masse

3 - je défibrille

